

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

*De l'(in)traduisibilité du nom propre-culturème en arabe
dans le roman dibien : l'Infante maure.*

Asma SLIMANI

asma.slimani47@gmail.com

Institut de traduction, université Alger II.

Résumé :

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus ample sur les enjeux culturels de la traduction littéraire. En effet, à cause de leurs spécificités, les culturèmes demeurent une pierre d'achoppement, même pour les traducteurs professionnels, qui sont censés avoir une connaissance très avancée de chaque langue et culture.

De ce fait, nous abordons la problématique de l'(in)traduisibilité des noms propres envisagés comme culturèmes (désormais Npr-c.) dans le roman dibien, qui fait partie intégrante du panorama de la littérature algérienne d'expression française.

Pour mettre en lumière cette problématique, nous nous appuyons sur de multiples théories s'insérant dans le domaine de la traduction des unités culturelles.

Notre but est de comparer les différentes options qui s'offrent au moment de la traduction, de comprendre et évaluer les choix de traduction influencés par des facteurs différents se rattachant tantôt à la stratégie dépayante, et tantôt à la stratégie acclimatée.

Les différents procédés utilisés par les traducteurs confrontés au problème de transfert du Npr-c. sont dégagés par l'analyse d'exemples tirés de la traduction arabe de l'œuvre romanesque dibienne : l'Infante maure.

Mots clés : *Culturème ; nom propre ; (in) traduisibilité ; stratégie composite ; dépayement; acclimatation ; roman dibien .*

ملخص:

تندرج هذه الدراسة في إطار بحث واسع حول المطبات الثقافية على درب ترجمة الآثار الأدبية، حيث تعترض الوحدات الثقافية بسبب خصائصها المائزة كحجر عثرة سبيل المترجمين حتى الأكثر منهم تمرسا، والذين من المفترض أن يلموا أيما إلمام بكل لغة وثقافة.

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

فنتطرق من خلال هذه الورقة البحثية إلى إشكالية (عدم) قابلية ترجمة أسماء العلم كوحدات ثقافية في رواية محمد ديب التي تعتبر جزء لا يتجزأ من نفاث الألب الجزائري المكتوب باللسان الفرنسي، مستندين للإجابة عنها إلى عدة نظريات تناولت ترجمة الوحدات الثقافية.

وعليه، نسعى إلى مقارنة مختلف المناهج المتاحة أثناء الترجمة مع محاولة فهم وتقييم خيارات المترجم التي تتأثر تارة باستراتيجية التغريب وتارة أخرى باستراتيجية التوطين، موضحين بذلك الأساليب المتبناة على تباينها من قبل المترجمين الذين يتصدون لنقل أسماء العلم كوحدات ثقافية من خلال تحليل نماذج من الترجمة العربية لرواية محمد ديب: "غريبة الثلج والرمال".

الكلمات الدالة:

وحدة ثقافية؛ اسم علم؛ (عدم) قابلية الترجمة؛ استراتيجية مركبة؛ تغريب؛ توطين؛ رواية محمد ديب.

Introduction:

Dans la littérature algérienne d'expression française se manifeste le métissage culturel entre la civilisation arabo-musulmane et la civilisation française. En réalité, cette interculturalité qui est un aspect important du déploiement du dialogisme dans le roman maghrébin de langue française, est issue de la rencontre entre langues et cultures qui caractérise la décolonisation. Ainsi, le discours romanesque, de sa part, porte la trace d'une mosaïque composée d'unités culturelles où se mêlent l'autochtone et l'étranger.

Parmi les culturèmes présents dans le roman algérien d'expression française, **les noms propres** acquièrent dans l'imaginaire collectif une forte valeur de représentativité de certains types humains et ils sont investis de traits qui les lient intimement à la culture dont ils sont issus.

Par ailleurs, transférer le culturel, d'une langue à une autre, demeure l'un des plus grands écueils de la traduction. En effet, les culturèmes font partie intégrante des difficultés de la traduction et se situent à plusieurs étapes du processus de traduction. De ce fait, le traducteur de roman procède par l'approche naturalisante à cause de l'absence d'éléments culturels similaires dans la langue cible ; il risque ainsi d'obscurcir *l'altérité*, ou par une approche dépayssante risquerait, par conséquent, de rendre le texte illisible ou, en tout cas, difficilement lisible à cause d'une trop *grande densité d'éléments étrangers*.

C'est ce constat qui constitue le point de départ de notre recherche qui s'articule autour de la problématique suivante : En quoi le nom propre est-il un élément constituant du paradigme culturel ? Pourrait-on le traduire ou non? Et s'il est traduisible, on est mené à s'interroger sur la

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

stratégie appropriée : Procédera-t-on par *acclimatation* (naturalisation) ou *dépaysement* (foreignisation) comme deux stratégies basiques extrêmes, par conséquent réductrices?

Pour répondre à cette problématique, nous prenons appui, en premier lieu, sur l'étude des principales théories traductologiques qui traitent de l'aspect culturel, notamment les études de Michel Ballard et Georgiana Lungu-Badea, et nous porterons plus particulièrement notre attention sur les classements déjà établis de l'ensemble des méthodes – non-traduction, traduction littérale, sémantique, libre – et des procédés de traduction- translittération, équivalence, explicitation- qui permettent au traducteur de résoudre les problèmes relatifs à la traduction du trait culturel du Npr.

En second lieu, nous envisageons de faire une analyse de la traduction arabe des Npr-culturèmes relevés dans l'Infante maure qui illustre parfaitement cette problématique, afin de vérifier si l'universel culturel du texte traduit est « acclimaté » ou « exotisé ». A cet effet, nous organisons notre démonstration selon les axes suivants :

- Introduction.
- 1. Le Npr-culturème : Définition, spécificité et typologie.
- 2. Traduire ou ne pas traduire le Npr-Culturème en littérature.
- 3. Analyse du corpus.
- Conclusion.

1. Le Npr-culturème : Définition, spécificité et typologie

1.1. Le concept de CULTUREME

Notre recherche documentaire nous a permis de constater la multitude des notions qui renvoient au même concept des éléments culturels. Pour les désigner, la plupart des linguistes et traductologues utilisent des syntagmes tels que : *realia* (Fiodorov, 1940), *allusions culturelles* (Vinay, darbelnet, 1958), (Kerbrat-Orecchioni, 1977) et (Newmark, 1977), *culturèmes*, *ethnonymes*, *références culturelles*, *folklorèmes*, *mégasigne dramatique* (Francoeur, 2017).

Quant au concept de *culturème*, *il a été créé* selon le modèle consacré dans les sciences du langage, à l'aide de la racine d'un mot et du suffixe *-ème*, tels que *phonème*, *morphème*, *lexème*, etc. Il désigne une notion d'emballage qui va au delà des idées d'un domaine, touchant toutes les créations socioculturelles et a été promu par Els Oksaar dans sa recherche intitulée : *Kulturemtheorie* (1988).

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Ce concept contient le principe de la mesure de la quantité d'information ou d'originalité, il est inextricablement lié à la culture : « La culture sera [...] mesurée par l'étendue des culturèmes possédés par l'organisme multipliée par l'importance des associations que cet organisme effectue entre culturèmes. »(Moles, 1967 : 34).

En outre, des « atomes de culture dont l'agrégation aléatoire contribue à former la culture [...], les culturèmes sont les contenus latents plus que de messages définis et sont donc susceptibles dans l'esprit de chaque récepteur, de transformation avant répétition, en fonction d'une structure de pensée de chacun de ceux-ci » (Moles, *ibid.* : 154). Et **dans la théorie de la traduction**, le culturème a été défini selon Vermeer et Witte (1990 : 137) comme une unité représentant un phénomène social, ayant une portée culturelle spécifique pour les membres d'une société.

Compte tenu de ces définitions, la notion de *culturème* désigne:

- Tout support de signification dans une culture donnée, un marqueur complexe ; il doit sa complexité à la pluralité des réalités auxquelles il renvoie. Assimilé par les théoriciens de la traduction et par les traducteurs, le concept répond à un besoin théorique consistant à réévaluer certains aspects analysés initialement par la linguistique (par exemple, les connotations, les champs sémantiques, etc.) en vue de construire un appareil critique adéquat à la traductologie, à la traduction et à la didactique. Les culturèmes renvoient à un contexte extralinguistique, à une situation, d'où leur nature historique, culturelle, littéraire, etc.
- L'ensemble des faits culturels spécifiques à des domaines de spécialité très variés : littérature, sémiotique, linguistique, traductologie, phénoménologie, sociologie, droit comparé, etc.

Quant à sa spécificité, Lungu-badea (2012 :290) identifie trois traits principaux des *culturèmes* : la *monoculturalité*, la *relativité* et l'*autonomie « existentielle »*. En effet, le *culturème* est monoculturel parce qu'il appartient à une culture unique. Selon sa signification et l'entourage culturel, il produit un effet spécifique sur les locuteurs de la langue-source. Le caractère relatif du *culturème* s'explique par la complexité de la situation de communication où chaque participant diffère de l'autre par son bagage cognitif, l'horizon d'attente, la subjectivité de l'interprétation du sens des énoncés. Et finalement, puisque le *culturème* ne dépend pas de la traduction et existe au-delà de ce processus, on peut parler de son autonomie existentielle.

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Sous leurs formes de lexies simples ou composés, ou encore expressions lexicalisées ou allusives de type palimpseste, les culturèmes se regroupent selon les critères formel et fonctionnel en différentes catégories, ce sont les suivantes (Lungu-Badea, op.cit. :291) :

- Selon le **critère formel**, il existe des *culturèmes simples*, représentés par des lexies simples (noms communs ou propres) ou composées, et des *culturèmes composés*, représentés par des syntagmes et par des unités phraséologiques fonctionnant en tant qu'unités de sens.
- Suivant le **critère fonctionnel**, on a identifié des *culturèmes historiques*, diachroniques, qui actualisent la relation entre l'émetteur et son époque et des *culturèmes actuels*. En tout cas et quelle que soit la langue, nous avons affaire à des culturèmes figés dans le lexique et dans le message.

1.2. Le Nom propre et le NPR-CULTUREME

Le nom commun renvoie à une classe d'objets dont il représente le concept, alors que le nom propre ne renvoie pas à un concept mais à un référent extralinguistique (Ballard, 2001a :17). L'attribut « propre » implique que lui soient associées des propriétés, voire des marques permettant de le reconnaître. Cette distinction a été connue par les grammairiens déjà à la fin du II^{ème} siècle avant J-C. (Leroy, 2004 :26-49).

D'une manière générale, ce sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples, des noms géographiques désignant des pays, des contrées, des villes, des fleuves, des montagnes, etc. (Grevisse, 1969 :173)

Traditionnellement, il existe un certain nombre de critères qui soulignent les particularités habituelles des noms propres. Selon les critères formels ou factuels, nous constatons que le nom propre s'écrit avec une majuscule initiale, il ne se traduit pas, il ne figure pas dans les dictionnaires. Au niveau morpho-syntaxique, le nom propre diffère du nom commun en se construisant en majorité sans déterminant et dans la plupart des cas en ne se fléchissant pas, même s'il existe des exceptions comme les noms de famille qui peuvent porter la marque du pluriel. Sémantiquement, le nom propre est dépourvu de sens et pragmatiquement, il renvoie à un référent unique (Leroy, ibid. :7).

L'onomastique est la branche de la linguistique qui étudie les lois générales de l'apparition, de l'évolution et du fonctionnement des noms propres dans une langue. Et bien qu'il existe plusieurs typologies du nom propre, nous jugeons intéressante celle proposée par le traductologue, **Michel BALLARD** (2001a :51-62) qui s'appuie sur la nature du référent désigné

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

par le nom propre. Selon cette typologie, les noms propres s'agencent autour de trois catégories suivantes : *les anthroponymes, les toponymes, les référents culturels*.

a) Dans le premier groupe, ce des **toponymes**, il met :

→ les noms de pays, de contrées et de régions, qui sont accompagnés par l'article défini.

→ les noms de montagnes, écrits également avec l'article défini.

→ les noms de villes, qui ne prennent pas d'article.

→ les noms de monuments, de parcs, de places, de rues, etc., formés d'un nom propre et d'un nom commun, précédés par l'article défini – par exemple : *le Palais Bourbon*.

b) Le deuxième groupe comprend les **anthroponymes**, ou les noms de personnes, avec lesquels l'on utilise l'article zéro, mais avec l'article défini devant un nom de titre. L'appellatif et le prénom ne sont pas accompagnés d'article.

c) La troisième catégorie, celle des **référents culturels**, comprend deux groupes spéciaux:

→ les acronymes – ce sont des variétés de sigles, ils s'y distinguent par le fait qu'ils sont prononcés comme des mots, et non lettre par lettre ; ils sont utilisés avec l'article (par exemple *l'OTAN*)

→ les noms de journaux, des fêtes, des institutions, des raisons sociales...etc.

D'autre part, nous évoquons une autre typologie référentielle plus diligente et exhaustive, celle de **Rudolf Šrámek** (1999:163-165) qui classe les noms propres selon la nature du désigné en trois grandes catégories qui comprennent plusieurs sous-catégories:

a) **Géonymes** : les géonymes désignent des objets qui se trouvent dans le paysage et qui apparaissent dans les cartes géographiques. ils se divisent entre les *toponymes* et les *astronymes*.

• La catégorie des *toponymes* englobe:

→ les oikonymes, les noms propres des objets habités comme les maisons, groupes de maisons, cités, villages, bourgs, villes (= les urbonymes), châteaux, châteaux forts, moulins, fabriques, ...

→ les anoikonymes, les noms propres des objets non-habités ; les hydronymes pour les fleuves, rivières, lacs, étangs, mers, océans, golfes, confluent, marécages, marais, sources, griffons, ... ; les oronymes pour les collines, montagnes, roches, fosses, grottes, plateaux, ... ; les

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

agronymes pour les surfaces utilisés économiquement comme les champs, prés, bois, forêts, pâturages, vignobles, ... ; les hodonymes pour les sentiers, pistes, routes, ponts, chemins de fer, aéroports, ports, ...

→ les choronymes pour les objets qui n'ont pas de dénominations anoikonymique : déserts, régions, continents, pays, états, ...

- Les astronymes ou les cosmonymes englobent les noms des galaxies, planètes, étoiles, groupements d'étoiles, corps célestes artificiels (par exemple Sputnik).

b) Bionymes : ils désignent les objets vifs ou qui semblent être vifs ou qui sont fixés dans les relations sociales. Les sous-catégories des bionymes sont:

→ les anthroponymes, les prénoms officiels et non-officiels, noms de famille, surnoms, pseudonymes, noms des habitants, ethnonymes (les noms de nations), noms de maisons,...

→ les anthroponymes impropres, les noms d'êtres mythologiques, allégoriques, féériques, noms des jouets.

→ les théonymes, les noms de dieux.

→ les zoonymes propres et impropres – les noms d'animaux.

→ les fytonymes, les noms de plantes.

Jan Holeš (2002 : 51-52) ajoute encore d'autres catégories : les *patronymes* – les noms de familles les *hagionymes* – les noms de saints et les *hagiotoponymes* - les noms de lieux formés à partir des noms des saints.

c) Chrématonymes : Il s'agit des noms propres désignant les objets créés par l'homme et qui sont basés sur les relations économiques, politiques et culturels et non sur la nature.

Ce sont les noms des produits, institutions, organisations, phénomènes sociaux (par exemple Tour de France), documents historiques...

Sur le plan *morphologique*, nous indiquons la typologie de Sarah Leroy (op.cit. :36). En fait, cette typologie est basée sur la forme même du nom propre. Nous y distinguons les noms propres purs, les noms propres descriptifs et les noms propres mixtes. Les noms propres purs sont constitués par une forme lexicale qui est spécialisé dans cet emploi. Ils désignent généralement des personnes ou des lieux (Aristote, Paris, Himalaya). Au niveau du sens, ils ne peuvent pas être interprétés en fonction d'une base lexicale. Les noms propres descriptifs sont constitués de noms communs, éventuellement accompagnés d'éléments adjectivaux et prépositionnels (le Canard Enchaîné). Ils ne désignent généralement pas des personnes, parfois des lieux, mais aussi toutes

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

sortes d'autres référents (journaux, institutions, bâtiments...). Leur sens est plus transparent que celui des noms propres purs (par exemple le Jardin des Plantes). Le troisième type, ou le type mixte, se trouve entre les deux types précédents. Il est fondé sur un nom propre pur accompagné d'un élément descriptif (par exemple Aix-la-Chapelle)

L'idée dominante est que le Npr est *asémantique*. Grévisse et Goosse affirment que le Npr « n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière » (Grévisse et Goosse, 1993 :703). De sa part, Wilmet définit les Npr en tant que «mots dénués de signification qui acquièrent un sens au contact d'un référent» (Wilmet ,1997 :76).

Cependant, Bertrand Russell et, lui emboîtant le pas, Frege, Wittgenstein, puis Searle (1963) ou Strawson (1977) rétorquent aux partisans de la thèse précédente que les Npr résument un sens complexe.

Compte tenu de ce qui précède, les Npr référentiels dépourvus de sémantisme sont opposés aux Npr sémantiques à caractère descriptif et/ou connotatif (parus dans les œuvres littéraires).

Par ailleurs, Lorsqu'on a affaire à un Npr quelconque, on reconnaît s'il est étrange ou non. Il s'ensuit que lorsqu'on fait un choix dénomiatif, celui-ci n'est pas neutre, parce que les Npr circulent chargés du vécu personnel des locuteurs. Aussi les Npr sont-ils porteurs de traces idiomatiques auxquelles s'ajoute tout un acquis culturel.

A cet effet, Michel Ballard dit (2005 :26): « Les désignateurs culturels, ou culturèmes, sont des signes renvoyant à des référents culturels, c'est-à-dire des éléments ou traits dont l'ensemble constitue une civilisation ou une culture. Ces désignateurs peuvent être *des noms propres* (The Wild Whest) ou des noms communs (Porridge). »

A cet égard, les noms propres servent de marqueur culturel ou national, ils permettent ainsi, de situer un personnage ou un lieu dans un cadre spatial, qui est normalement lié à une culture nationale (au moins en ce qui concerne la plupart des nations qui vivent sur un territoire doté d'une structure étatique). C'est ainsi que les linguistes Lungu-Badea (2004 :189) et Penteliuc-Cotoșman (2001 :166) Considèrent légitime l'attribution du statut de *culturèmes aux noms propres* des personnages des textes folkloriques, puisqu'ils sont monoréférentiels et permettent d'individualiser la personne.

2. Traduire ou ne pas traduire le Npr-Culturème en littéraire

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Avant de présenter les cas de figure de la traduction du Npr-culturème, nous allons esquisser le débat autour de l'(in)traduisibilité du Npr avant qu'il soit considéré comme une véritable unité de traduction.

En effet, étudiée par l'Onomastique, la catégorie du Npr a subi depuis longtemps des controverses de par sa nature, son emploi et bien évidemment de par sa capacité traductive. En effet, La pertinence d'une réflexion traductive au niveau du Npr a longtemps été mise en question, et les opinions des spécialistes à ce sujet ont été plutôt divergentes quant à sa traduisibilité .

À l'encontre de l'opinion assez largement répandue que le nom propre ne signifie pas et bien entendu ne se traduit pas (la conception traditionnelle de non-traduction des noms propres), la traduction des noms propres est restée longtemps entourée de préjugés. L'opinion communément répandue était qu'il ne faut pas traduire les noms propres.

En effet, Kleiber (1981 :503) rejette la traduisibilité du Npr en affirmant que toute modification aboutit, non à une traduction d'un Npr, mais à un nouveau Npr. Cependant, on ne peut pas ignorer le besoin d'une traduction qui décèle au lecteur le contenu extralinguistique. C'est une idée formulée parfois d'une façon assez véhémente : « Tous les noms propres, quelque imprononçables qu'ils soient, doivent être rigidement respectés » (Ballard, 2001a : 11)

D'autre part, et selon d'Algeo (1973) et Delisle (1993), Le Npr voit s'attribuer un statut d'unité traduisible, ce qui renforce sa fonction dans le contexte, et fournit au destinataire un outil qui rendra plus précis et enrichira le message dans la langue cible.

Dans son étude des noms propres chez Proust, Roland Barthes (1972 :92-93) réhabilite le potentiel sémantique du *nom propre* sur lequel le traducteur littéraire devra s'appuyer:

«Le Nom propre est aussi un signe, et non bien entendu, un simple indice qui désignerait, sans signifier, comme le veut la conception courante, de Peirce à Russell. Comme signe, le Nom propre s'offre à une exploration, à un déchiffrement: il est à la fois un "milieu" (au sens biologique du terme), dans lequel il faut se plonger, baignant indéfiniment dans toutes les rêveries qu'il porte, et un objet précieux, comprimé, embaumé, qu'il faut ouvrir comme une fleur. Autrement dit, si le Nom (on appellera ainsi, désormais le Nom propre) est un signe, c'est un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatis, contrairement au nom commun, qui ne livre jamais qu'un de ses sens par syntagme ».

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Gary-Prieur partage la même vision (1994 :24), selon laquelle « la façon dont la langue désigne l'individu mérite d'être étudiée : la description des emplois du Npr permet d'envisager une spécificité en français ». On pourrait étendre cette affirmation à la traduction qui, en fonction des particularités à la fois linguistiques et extralinguistiques des langues impliquées dans la traduction, permet de dévoiler et de transmettre des informations sans lesquelles le message est corrompu et par conséquent erroné.

En fait, le traducteur n'est pas censé élaborer une analyse onomastique proprement dite, en revanche son analyse cognitive doit avoir comme but la restitution du sens en langue-cible. En effet, on affirme que : « Dès qu'ils intègrent un texte, les Npr, comme toutes les autres catégories du discours, ont un sens, qui peut différer selon les contextes. » (Vaxelaire, 2011 :21). Et dans ce cas, deux obstacles sont à surmonter concernant la problématique relative à l'acte de traduction des Npr-culturèmes littéraires : un obstacle d'ordre linguistique ; un obstacle d'ordre culturel, générés par les réalités psycho-sociolinguistiques.

De ce point de vue, Derrière une apparente facilité, la traduction des noms propres est, en réalité, une problématique complexe dont la résolution doit tenir compte d'un ensemble de facteurs linguistiques aussi bien qu'extralinguistiques. De plus, les enjeux de traduire le Npr diffèrent en fonction de sa nature sémantique ou asémantique. Alors, nous constatons l'instabilité des normes qui conduisent les traducteurs à reporter tels quels les noms propres dans la langue cible sans tenir compte de leur nature sémantique.

Mais, il est à rappeler que le culturème n'est pas un procédé lexical ou terminologique ; il représente une caractéristique de la communication qui se manifeste dans l'acte de traduction lors du transfert des pratiques monoculturelles et des faits culturels à l'intérieur de la langue-source et, secondairement de celle-ci vers la langue-cible. Le traducteur réalise une approximation des valeurs culturelles et stylistiques du texte-source qui équivaut à une « compensation des niveaux d'appréhensibilité » (Moles, op.cit. :142).

Tandis que le nom commun renvoie à une classe d'objet dont il représente le concept, le nom propre renvoie à un référent extralinguistique, sous sa forme prototypique ; il est censé désigner un référent unique n'ayant pas d'équivalents. Or, la traduction est la recherche d'équivalence, il y a donc une contradiction théorique entre les deux termes, traduction et nom propre (Ballard, 2001a : 17). C'est peut-être la raison pour laquelle certains théoriciens de la traduction, mais plus encore des linguistes s'intéressant aux noms propres, sont convaincus que « les noms propres ne se traduisent pas » (Leroy, op.cit. : 7).

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Dans le cas des dénominations des personnages de romans, les difficultés liées à la transposition du nom propre sont encore plus grandes, lorsque nous avons affaire à des surnoms renvoyant à un trait définitoire du personnage ; la fonction identificatrice est doublée par une fonction *descriptive* (Ballard, 2001a : 31). Cette motivation onomastique forte exige un traitement différent selon que le surnom apparaît dans plusieurs textes ou qu'il est la création originale de l'auteur (situation dans laquelle il est souhaitable de le traduire à cause de son lien avec le référent) (Ballard, *ibid.* : 114). La question délicate de l'identification du sens du nom propre (Ballard, *ibid.* : 106-201) est ici moins difficile, car « la composition fait intervenir l'expression et l'appréhension du sens. » (Ballard, *ibid.* : 33). Par contre, la phase de « réécriture » du processus traduisant devient particulièrement laborieuse.

Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner que le statut de Npr-culturème n'est pas applicable à toute la société, d'où sa relativité. Ces éléments à charge culturelle peuvent ainsi être des culturèmes pour certains, comme ils ne doivent pas l'être absolument pour tous. Il s'avère alors que la relativité, le trait monoculturel -trait propre à la culture-source- du Npr-c. entravent son repérage, et par conséquent sa réexpression dans la langue-cible.

D'un autre côté, la première réaction du traducteur vis-à-vis du Npr en général et, le Npr-c. en particulier, concerne son statut tangible ou intangible, sacré et enregistré. Il cherchera donc à l'acclimater (approche cibliste) ou à le reporter (approche sourcière) (Ballard, 2005 : 125-153). A cet égard, le caractère descriptif nuancé de l'unité dénomminative permet une fine analyse traductologique, qui donnera lieu à la mise en place de plusieurs normes de traduction.

La première stratégie traductive, à savoir l'approche cibliste ou ethnocentrique, mène à la **domestication**, ayant comme résultat une traduction métissée qui annule la distance entre les cultures, dans un style transparent, fluide, facile, harmonieux, invisible, naturel pour les lecteurs appartenant à la culture-cible. Donc, les textes émanant d'une culture faible et traduits vers une culture forte ont tendance à être « domestiqués », naturalisés. **L'acclimatation** est vue comme une manie à éviter, la tendance extrême de la domestication. C'est niveler le texte étranger pour lui faire passer la rampe et le rendre digeste. C'est raboter pour éliminer ses excroissances étrangères et bizarres. C'est l'édulcorer pour ne pas choquer le lecteur, le tronquer pour ne pas offusquer et, pire, pour ne pas susciter l'admiration envers l'Autre.

Sous cette même approche, survient *la traduction par adaptation*, comme stratégie naturalisante, dans le cas des références culturelles qui dénotent des spécificités nationales et dans le cas des culturèmes à sens archaïque ou relevant du registre populaire.

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Le traducteur pourrait également employer la *modulation*, qui est un procédé de traduction oblique qui implique une structure grammaticale et sémantique des éléments du texte cible obtenue par le biais d'une modification dans le cas des noms propres connotatifs (motivés sémantiquement), occasionnels, passés de la classe des noms communs dans la classe des noms propres [...](Guțu, 2007 :29).

Un autre procédé restituant une expression fixe de langue-source à travers une autre en langue-cible, différente, mais correspond à une même réalité, *l'équivalence* est présente dans la traduction du Npr-culturème grâce au contexte particulier dans lequel les catégories dénominatives sont les plus problématiques, à savoir dans la littérature. En effet, c'est une modalité qui permet au traducteur de produire sur les lecteurs-cible un effet identique à celui provoqué par le texte-source sur les lecteurs-source (Lungu-Badea, 2005 :113). Et Contrairement au report, ce procédé est fort probable employé dans le cas du Npr modifié métaphoriquement, vu son caractère descriptif, pour rendre l'effet-source et préserver l'idiotisme, à l'instar de (Robert, s.d. :212-213) : un *Fritz* en français populaire désigne un Allemand, alors qu'en allemand, on trouve le prénom connoté, un *Ivan* qui renvoie un Russe, ou les *Jacques* paysans révoltés au quatorzième siècle (*De Jacques Bonhomme*, surnom à l'époque du paysan français. Ces révoltes ont été nommées *jacqueries*). Les connotations des prénoms se retrouvent dans d'autres langues : *der deutsche Michel* (le Michel allemand) est bête et ignorant, en arabe : **حاتم الطائي** (célèbre de sa grande générosité qui a fait de lui une icône dans la culture arabe), dont l'équivalent en français, Mécène. Ils sont utilisés également en fonction de leur terminaison, qui permettent de rimer, comme : *à l'aise Blaise, tout juste Auguste, recule Hercule...etc.* Ils sont même employés dans des expressions, telles que : *Se faire appeler Arthur* qui ferait référence à la période de l'occupation allemande en France pendant laquelle le couvre-feu était fixé à vingt heures. Arthur serait la déformation de « acht Uhr » (8h) crié par les patrouilles allemandes aux retardataires, ou l'expression arabe ; **وافق شن طبقة** qui renvoie à la concorde et l'entente entre deux personnes. Mais, ce cas pose aussi le problème de l'intraduisibilité de la signification, étant donné que les culturèmes se laissent traduire facilement, mais la traduction de l'intention de la culture en fait peut-être exception.

En revanche, le **dépaysement** ou la conservation du trait culturel original (accompagnée ou non d'une périphrase explicative) à l'aide d'emprunts et de calques vise à produire un effet d'exotisme. Cette seconde stratégie mène à la **foreignisation** qui entraîne, certes, une expansion de l'unité traductive cible. Les textes émanant d'une culture forte et traduits vers une culture plus faible ont tendance à être « exotisés ». C'est la traduction littérale par laquelle on reconnaît et

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

reçoit l'Autre chez soi, et on laisse se manifester l'étrangeté de l'original (Berman, 1999: 50). Alors, un traducteur sourcier respecte les dires de l'Autre, au point même d'offrir un calque du texte étranger. C'est violer/violenter sa propre langue.

En d'autres termes, le *calque* qui consiste dans la traduction mot à mot d'un syntagme ou d'un mot composé est souvent utilisé pour traduire des *culturèmes* représentés par un terme complexe ou par des structures syntaxiques développées.

En règle générale, l'ethnotraducteur - de la traduction ethnocentrique bermanienne- tient compte de l'aspect phonétique des termes dans le cadre du transcodage orthographique, ce dernier consistant en une arabisation graphique du Npr-c. Cette démarche doit faciliter la prononciation de ces éléments par le lecteur de la culture réceptrice. Dans la traduction littérale (ou du mot à mot), le traducteur recourt à la *translittération* du nom propre du personnage des romans, en arabisant (selon le domaine franco-arabe) son orthographe de façon que les graphèmes inexistantes en arabe soient remplacés par des graphèmes qui permettent une reproduction fidèle des sons de l'alphabet français, afin d'assurer la perception de l'étrangeté anthroponymique. Ce procédé est souvent accompagné d'une explication qui engendre le problème de dosage de l'explication.

Et quant à la *traduction littéraire*, certains recommandent que le transfert des culturèmes se réalise par des commentaires et des notes explicatives en bas de pages. Il existe en outre, des spécialistes qui pensent que :

« La conception de l'intraduisible relève d'une conception ethnocentrique de la traduction, analogue à une écriture intralinguistique qui gomme la référence à l'étrange. Dans la mesure où elle est un phénomène transculturel la traduction doit accueillir l'étrange et éventuellement l'expliquer en note, la note de traducteur n'a rien d'infamant, elle fait partie du voyage dans une autre culture » (Ballard, 1993 : 254).

Le traducteur littéraire qui s'interroge sur comment traduire les concepts liés aux *realia* de la culture source, les *culturèmes*, devrait procéder, avant d'entamer la traduction proprement dite, à une analyse des conditions socio-culturelles (normes, valeurs, idéologies, histoire) du texte de départ, doublée d'une analyse des conditions cognitives du lecteur potentiel (l'état de son savoir théorique, de ses réactions émotionnelles et esthétiques) tout en tenant compte du fait que toute langue véhicule un implicite culturel qui lui est propre et que la traduction sert de dispositif qui

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

en permet l'explicitation, la « désimplification », donc assure une sorte de fonction d'anamnèse cathartique (Ladmiral, 1996 : 100).

Dans le même ordre d'idée, la non-traduction est effectivement une stratégie exotisante. Elle correspond au processus d'emprunt dans le domaine du lexique, mais dans le domaine de la traduction, il serait plus adéquat d'appeler ce procédé traductologique de report (M. Ballard, 2001a) qui consiste à la « reprise complète ou approximative du signifiant » qui est le plus souvent « un lexème de la langue source » (Schreiber, 2007 : 187). Autrement dit, c'est une sorte de transplantation du mot, tel quel, avec sa forme phonique et son sens, d'une langue à l'autre surtout quand le signifié n'existe pas dans la culture de la langue cible.

Ainsi, le report est d'un certain point de vue une opération analogue à l'emprunt, parce que si l'emprunt sert à enrichir le lexique d'une langue, le report sert à enrichir, par l'intermédiaire du texte traduit, la culture cible de quelques éléments exotiques. Il est pourtant utile, du point de vue épistémologique, de distinguer entre les deux concepts, l'emprunt et le report, parce que le premier concerne le lexique d'une langue tandis que le second ne concerne que l'emploi concret et limité d'un procédé traductologique dans un texte-cible.

En outre, Il est à signaler que le traducteur pourrait faire recours au report, éventuellement avec assimilation phonétique et graphique (Ballard, 2001a : 17), comme il pourrait traduire ou expliciter le sens du référent.

Conservé dans sa forme d'origine, le moindre nom propre acquiert d'ailleurs des dimensions supplémentaires en traduction : « Cette fonction d'identificateur social ou locatif se double en situation de contact interculturel (qui inclut la traduction) d'une fonction d'identificateur ethnique qui, tout autant que l'unicité du référent, bloque la traduction. » (Ballard, *ibid.*, 48). La décision de recourir au report n'est donc ni dépourvue de risques ni toujours facile à prendre car : « Même le nom propre choisi au départ pour sa banalité s'auréole dans le texte-cible du connoté "étranger" [...] du seul fait de se trouver en rupture avec un co-texte qui lui est désormais hétéroglose. » (Folkart in Ballard, *ibid.* : 27). Mais le report du nom propre peut jouer aussi en faveur d'une meilleure perception de la culture source :

« À la limite, cette perception de la langue étrangère comme sonorité dénuée de sens sous sa forme la moins hostile et discriminatoire se rattache à la couleur locale et à la non-traduction des noms propres ou de certains référents culturels. Leur signification se ramène à une utilité de présence autre, à une

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

authenticité non encore explorée mais qui précisément n'en a peut-être que plus d'attrait ». (Ballard, 2001b : 17)

Il faut quand même observer qu'il y a des limites à cela. Cette possibilité est plus ou moins grande en fonction des langues en contact, car lors du passage d'une culture « grande » à une culture « petite », le système de toponymes et anthroponymes sera maintenu dans une proportion beaucoup plus grande que lors du passage d'une culture « petite » à une culture « grande ». (Jeanrenaud, 2006 :146).

Par ailleurs, les anthroponymes, selon Michel Ballard (ibid. : 18) ont une fonction d'identificateur social. Il y aurait une différence en ce qui concerne le traitement, par le traducteur, des anthroponymes désignant les personnages du monde réel, et ceux de la fiction ; les premiers résistent le mieux à la traduction et sont donc le plus souvent préservés. En ce qui concerne les personnages de fiction, on peut observer presque la même forte proportion de non-traduction que pour les personnes du monde réel, avec quelques différences qui dépendent du registre de fiction. Tandis que dans les romans classiques comme *Madame Bovary* ou *Jane Eyre*, les noms des personnages résistent le plus souvent à la traduction, ou tout au plus subissent-ils une assimilation phonétique de la part des lecteurs étrangers (donc pas de la part du traducteur lui-même).

Selon le même théoricien (Ballard, ibid. : 25), les toponymes font souvent l'objet d'une traduction complète, éventuellement d'une traduction minimale sous forme de transcription phonétique (ou assimilation phonétique et graphique). Seule exception constituent à ce point les noms de lieux à l'intérieur des villes – rues, places, ponts, portes, jardins, palais, églises, etc. Ces microtoponymes ne seraient généralement pas traduits.

De surcroît, selon la traductrice et traductologue tchèque Olga Krijtová, les toponymes étrangers moins connus restent inchangés, tandis que les toponymes connus de la part du public cible sont traduits. Quant aux anthroponymes, Krijtová (1996 : 23–24) évoque aussi les noms des rois qui sont généralement traduits, à la différence de certains princes royaux qui peuvent ne pas être traduits, comme par exemple le prince Charles, fils de la reine Élisabeth II d'Angleterre.

D'autre part, le traductologue américain Peter Newmark (1987, 2010 : 56–57) recommande de conserver la forme autochtone des noms de villes étrangers, au lieu de les naturaliser. Il prend pour l'exemple les toponymes polonais ou d'autres pays slaves et met en garde contre l'adoption automatique de leur forme allemande, si celle-ci existe, dans les traductions de l'allemand en anglais.

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

A cela s'ajoute la position de Lawrence Venuti (1996 :196) qui s'insurge contre les effets de normalisation et de neutralisation du texte source qui consistent à rendre les cultures étrangères familières aux représentations de la culture dominante, d'où les préjugés et les stéréotypes que l'on construit sur une culture et qui font du processus de traduction un processus de domination.

Cela veut dire qu'il pense que concevoir la traduction en termes de domination et de marginalisation, de façon à restituer un texte cible en conformité avec les valeurs, croyances et représentations préexistantes dans la langue source, est un acte violent et subversif.

De ce fait, le traducteur, pour ne pas détruire la matrice culturelle du texte source, concevra des stratégies de transfert interlingual, afin de diminuer l'écart culturel entre le texte de départ et le texte d'arrivée. Pour faire revivre un texte dans un contexte culturel cible, il devra opter pour une démarche particulière et viser à la (re-) production du sens et la production de traductions, afin d'assurer le transfert interlingual de la marque culturelle de la culture source dans la culture réceptrice.

Le traducteur arrivera, certes, à une bonne traduction-palimpseste si la langue d'arrivée est assez souple et flexible pour se laisser modeler, pour ne pas se laisser défigurée. Dans un article dont le titre montre l'alternative extrême présentée *supra*, « La traduction : entre enrichissement et intégralité », Michel Ballard (2006 : 174-175) insistait sur le talent créatif du traducteur littéraire en tant que « peseur de mots » (et « peseur d'âmes » dira Umberto Eco). Le traducteur reste un médiateur culturel par excellence : La traduction est véritablement un creuset où se forment et se régénèrent les langues et les cultures.

Comme nous venons de montrer, la traduction des *culturèmes* se situe « au rond-point de la traduction et de l'adaptation ». Les traducteurs préféraient souvent des « belles infidèles », c'est-à-dire la traduction libre qui ne respectait pas scrupuleusement le texte-source. Ainsi, les traducteurs pouvaient corriger le style de l'auteur jusqu'à se permettre de réécrire la fin de l'histoire. Ce procédé était donc ultra-cibliste et peut être considéré comme la domestication extrême.

Certes, la simplification et la domestication de certains Npr-culturèmes peuvent s'avérer indispensables pour la meilleure compréhension du texte littéraire, mais en quantité excessive, ces approches aseptisent, appauvrissent la traduction et peuvent caricaturer l'espace culturel et faire s'éloigner de la vérité du texte d'origine. En effet, comme le note Venuti (1995 :20-21) « l'illusion de la traduction « lisse » est une « mascarade d'équivalence sémantique » tandis

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

qu'en réalité, la véritable différence et l'authenticité que la traduction est censée véhiculer sont réduites.

D'autre part, certes, les traductions axées sur le dépaysement sont plus difficiles à lire, mais le but du traducteur consiste à rendre un texte source accessible, complet et inchangé à un auditoire de la langue d'arrivée.

Le dilemme entre les deux procédés décrits plus haut reste, donc l'un des plus cruciaux pour la traduction des œuvres littéraires. Si la traduction reste fidèle aux traits culturels du texte source, elle gagne en authenticité, mais elle perd en intelligibilité. En revanche, si elle utilise la transposition culturelle, elle gagne en accessibilité, mais passe aux oubliettes des parties entières de l'œuvre.

Il faut donc trouver un juste équilibre pour apporter de nouvelles connaissances sur la culture de l'Autre sans inonder le lecteur de référents qu'il ne comprend pas ; un juste milieu entre l'adaptation de certains éléments culturels sans pour autant aseptiser le texte de son authenticité et gommer les particularités culturelles qui créent une atmosphère particulière. En d'autres termes, il faut combler le fossé culturel sans le sauter. Ainsi, Pour traduire les *Npr-culturèmes*, nous optons pour la stratégie composite proposée par cette linguiste qui consiste à se servir d'une démarche qui se caractérise par la «complémentarité des perspectives » (Lungu-Badea, 2012 : 290)

3. Analyse du corpus

3.1. Présentation du corpus : L'Infante maure

L'Infante maure est un roman de l'écrivain algérien de langue française : Mohammed Dib, paru en 1994. Son histoire se situe dans un pays de l'extrême nord de l'Europe. Lyyli-Belle, personnage énigmatique et attachant, déjà présent dans *Les Neiges de marbre* est une jeune fille sans âge, née d'un père maghrébin et d'une mère européenne, invente un pays de merveilles recréant un autre monde, son monde à elle, où les sapins enneigés et les dunes infinies de sable se rencontrent, pour que deux traditions et deux imaginaires se confrontent. Depuis son arbre-refuge, et dans une sorte de récit mêlant à la fois réalité quotidienne et fables, Lyyli-Belle entreprend un étonnant dialogue avec les siens, son père, sa mère, et son grand-père, et soulève, ainsi, les questions liées à l'identité/altérité essentiellement. C'est une œuvre singulière, créée dans un environnement interculturel particulier.

Comblé de références interculturelles, le discours romanesque dibien enrichit constamment le lexique et l'onomastique littéraire avec des créativité inédites qui subissent le métissage avec

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

d'autres langues ce qui transforme souvent les unités dénominatives en culturèmes. Tel est le cas des écrivains maghrébins de langue française qui tout en s'abreuvant des autres cultures, notamment de la culture française, sont restés attachés à leurs origines. Preuve en est, leurs productions littéraires abondent de références culturelles et identitaires propres à l'espace maghrébin. Et l'œuvre dibienne témoigne à merveille de ce *brassage linguistico-culturel*.

Par conséquent, reconnaître la dimension interculturelle de la littérature algérienne de langue française, c'est admettre que les écrivains algériens de ladite littérature, notamment Mohammed Dib, étaient incapables de se démarquer de leur langue d'origine porteuse de valeurs culturelles et identitaires. Cette langue d'origine est, pour eux, un arrière-fond, un réservoir du dire affectif et poétique qui peut s'exprimer dans une autre langue, une langue seconde ; en l'occurrence la langue française.

3.2. Etude comparative du Npr-culturème et sa traduction arabe

Nous nous sommes occupée de l'étude comparative de la version originale française de l'Infante maure et sa traduction arabe réalisée par l'Algérien Abderezzak Abid, au sujet du Npr-culturème. Il est à signaler que l'analyse et les constatations qui suivent devraient avoir des résultats non pas pour la création d'un outil de traduction des culturèmes, parce qu'il n'y a pas de recette de traduction, mais pour l'identification des repères qui gèrent leur (in)traduisibilité et pour la reconnaissance des facteurs qui l'influencent et qui se rattachent tantôt à la lettre (traduction littéraliste), tantôt au sens (traduction ethnocentrique).

L'examen du corpus dans sa version originale permet de repérer la diversité des Npr-culturèmes. Dans un premier temps, Nous citons certains exemples en les classant en catégories et sous-catégories. Ensuite, nous indiquons leur signification et/ou l'étymologie. Et en dernier lieu, nous terminons cette analyse par une comparaison accompagnée de commentaires pour évaluer la traduction arabe de chaque Npr-culturème tout en proposant, le cas échéant, l'alternative.

A. GEONYMES

- **Toponymes** : *L'Est céleste* (Dib, 1994 :58) : L'est avec minuscule est l'un des points cardinaux, où le soleil se lève alors qu'Est avec majuscule est l'ensemble de pays d'Asie, de certains pays méditerranéens ou d'Europe centrale, Synonyme d'Orient. Et selon le contexte, l'adjectif céleste signifie divin (<http://www.cnrtl.fr/>). Il a été traduit par عبيد (عبيد) (62 :2011 الشرق السماوي) par le biais de la traduction littérale, le traducteur a employé le mot-à mot pour rendre le sens de ce culturème, sans pourtant arriver à reconstituer son effet d'évocation, qui aurait été atteint à l'aide d'une traduction sémantique à l'instar

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

de : *المشرق الساحر*. Car le récepteur pourrait interpréter cette traduction par le point cardinal « est », idée qui n'a pas été exprimée par l'auteur. En conséquence, La connotation culturelle a été perdue lamentablement dans la langue-cible.

B. BIONYMES

- **Anthronymes** : *Infante maure (pseudonyme)* : C'est le titre de ce roman sous forme de Npr descriptif, composé d'un nom : *Infante*, qui renvoie au titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et du Portugal et, parfois, à ceux des grandes familles de ces pays. Et d'un l'adjectif : *maure*, relatif aux Maures, aux pays qu'ils habitent, aux coutumes qui sont les leurs. Ce sont les habitants arabo-berbères du nord de l'Afrique (<http://www.cnrtl.fr/>). Ce Npr-c. connoté a été rendu en arabe par : *غريبة الثلج والرمال* à l'aide de l'adaptation, ce qui débouche sur sa naturalisation.
- Par ailleurs, pour l'anthroponyme-culturème : (Toque) à *la Pouchkine* (p.45)(Npr-modifié), qui est le nom d'un célèbre poète et romancier russe (www.lespoetes.net), Abid a choisi de ne pas le traduire en se contentant de le reporter (translittération) : *قبة على* (شاكلة بوشكين (ص48), en sous-estimant les traits spécifiques de ce Npr-culturème, devenu ainsi opaque. Alors, et afin d'éclairer la lanterne du lecteur arabe, ce Npr-c. devrait impérativement, être annoté dans une note de traducteur, dans laquelle il indique que ce poète portait une toque haut-de-forme. Toutefois, comme le note Schreiber (2007), le problème qui pourrait se poser, ici c'est le dosage des explications qui ne doivent pas se transformer en un article de dictionnaire et détourner l'attention du lecteur du développement des événements dans l'œuvre traduite.
- **Anthroponyme impropre** : *Le Petit Poucet* (p.13): c'est un anthroponyme descriptif désignant un personnage féérique principal (un enfant de très petite taille) d'un conte de Charles Perrault intitulé : « Le Petit Poucet », connoté pour désigner tout enfant (très) jeune et/ou de petite taille. Abid a dépourvu cet anthroponyme de son statut de culturème en optant pour la traduction littérale : *الإبهام الأصغر* (ص15) qui n'a, non seulement pas rendu le sens et la signification de ce culturème, mais aussi est considéré comme un contresens, puisque le traducteur a confondu pouce (le premier doigt de la main) et poucet. Il aurait dû, tout simplement, traduire par son équivalent arabe, largement répandu : *عقلة الإصبع*.
- **Hagionymes** : *La Saint-Jean* (p.104) : La fête de la Saint-Jean, célébrée tous les ans le 24 juin, est à l'origine une fête païenne. Elle était célébrée avant la naissance du Christ parmi les premiers peuples slaves pour bénir les moissons. Cette fête a ensuite été christianisée et est aujourd'hui fêtée à travers le monde à quelques jours du solstice d'été pour célébrer,

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

grâce aux feux de la Saint-Jean, la lumière de l'été (<http://croire.la-croix.com/>). La traduction par équivalence survient comme procédé approprié : عيد القديس يوحنا (ص112). Abid explicite également la signification de ce Npr-c. par l'ajout d'élément : عيد.

C. CHEMATONYMES

- **Institution** : *La LOT* (p.44) : Ce culturème renvoie à la compagnie aérienne nationale de la Pologne; La Polskie Linie Lotnicze. Notons que l'effet d'évocation de ce Npr-c. est manqué dans la traduction à cause de la modulation dans : شركة النقل (ص44), et par conséquent, le récepteur comprendrait qu'il s'agit des moyens de transport en général, alors que l'auteur a bien précisé le type de ce moyen de transport (aérien) et sa nation. Il aurait choisi à cet égard : شركة الطيران البولونية.
- **Produit** : *sa Pobieda* (p.47) : C'est la première voiture d'après-guerre du constructeur automobile russe GAZ. Son nom signifie « victoire ». Produite de 1946 à 1957 en URSS, elle continuera sa carrière en Pologne jusqu'en 1973. Ce chématonyme connoté archaïquement est soumis à la non-traduction par le biais de la translittération "البويبيدا" (ص50). Le traducteur a recouru, en plus, à l'ajout de mot: سيارة pour rendre explicite ce Npr-c., car il pourrait être méconnaissable pour le récepteur arabe. Mais il le reste toujours sauf si on ajoute l'expression : من طراز. Notons d'un autre côté que cette assimilation phonétique poserait problème d'interprétation de signification chez le lecteur, étant donné que la lettre (P) n'existe pas en arabe.

Conclusion

À l'issue des observations théoriques présentes dans la première partie de l'article visant à fonder le concept Npr-culturème et la question de sa traduisibilité et à la lumière des exemples fournis dans la deuxième partie de l'article, censés valider l'hypothèse de notre étude, nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- Le parfum oriental et occidental du Npr-c. dans *l'Infante maure* alourdit la tâche de le restituer en arabe.
- Le désir de gommer les origines du texte-source en faveur du public arabe montre que le traducteur se préoccupe principalement de l'effet de sa traduction sur le récepteur, étant donné que la culture étrangère est peu connue.
- Les choix traductifs du traducteur algérien oscillent entre la stratégie littéraliste et ethnocentrique, mais il s'avère nettement qu'il privilège l'approche cibliste ou ultra-cibliste, ce qui indique un manquement probable à la mission première du traducteur : celle de

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

médiateur culturel. Et à ce propos, on se demande si ces Npr-c. seraient reconnaissables ou, au contraire, méconnaissables pour un lecteur qui n'y peut accéder que par le biais de la traduction ?

- Pour traduire le Npr-c., deux types de traduction s'imposent : une traduction intralinguale, en s'appuyant sur le contexte extralinguistique et le sémantisme engendré dans l'unité à traduire, et une traduction interlinguale manifestée par le report qui fait loi du transfert interlingual des noms propres asémantiques.
- le bagage cognitif culturel du traducteur est responsable du degré de réussite de la traduction, ainsi que les ressources des langues impliquées dans le processus ce qui confirme la nécessité de concevoir des dictionnaires unilingues ou bilingues ou même multilingues qui recueillent les noms propres et leur signifiante.

Pour conclure, nous n'avons dressé dans cette étude qu'un jalon dans le cadre d'une recherche plus poussée que nous avons entamée sur les difficultés issues du transfert du culturel dans la littérature algérienne d'expression française. En somme, nous privilégions à ce sujet, le point de vue de Benveniste (1974, 64-65) qui affirme que le Npr-c. fonctionne comme un signe : il doit être sémiotiquement reconnu, pour être sémantiquement compris.

Corpus

Dib Mohammed (1994) *L'Infante maure*, éditions Albin Michel S.A., Paris

ديب، محمد (2011) *غريبة الثلج والرمال*، ترجمة عبيد عبد الرزاق، سيديا، الجزائر

Bibliographie

Algeo, John (1973) *On defining the Proper Name*. Gainesville, Florida.

Ballard, Michel (1993) *La Traduction à l'université. Recherches et propositions didactiques*. Lille : Presses Universitaires de Lille, collection « Travaux & recherches ».

Ballard, Michel (2001 a) *Le nom propre en traduction*. Paris : Orphys.

Ballard, Michel (2001 b): « Onomatopée et traduction ». In : Michel Ballard (dir.). *Oralité et traduction*. Arras : Artois Presses Université.

Ballard, Michel (2006) « La traduction : entre enrichissement et intégralité ». (éd.). *La traduction, contact des langues et de cultures* (2), Arras : PU d'Artois, 174-175.

Ballard, Michel (2005) : « les stratégies de traduction des désignateurs de référents culturels », la traduction, contact de langues et de cultures(1). Etudes réunies par Michel Ballard, Artois Presses université : Arras : 125-148.

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

- Barthes, Roland (1972), *Nouveaux essais critiques*, Paris : Seuil.
- Berman, Antoine (1999) *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris : Seuil, collection « L'ordre philosophique ».
- Delisle, Jean (1993). *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Fiodorov Adrian (1940) *Sur la traduction littéraire*.
- Francoeur, L., Francoeur, M. (2017) *Glossaire des principaux termes usuels en sémiotique du théâtre*.
- Gary-Prieur, M-N.(1994) *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses universitaires de France.
- Grévisse M., Goosse A. (1993), *Le Bon Usage*, 13^{me} édition, Duculot
- Grévisse, Maurice (1969) *Le bon usage*. Gembloux : Éditions J. Duclot, S. A.,
- Guțu, Ana (2007), *Theorie et pratique de la traduction*, Chișinău : Editions ulim.
- HOLEŠ, Jan (2002) *Francouzská sémantika*. Olomouc: Univerzita Palackého v Olomouci,.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977) *La connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Kleiber, Georges (1981) *Problèmes de références. Description définies et noms propres*. Recherches linguistiques n°VI, Etudes publiées par le centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, Paris : Klincksieck.
- Krijtová, Olga (1996) *Pozvání k překladatelské praxi*, Praha : Karolinum.
- Ladmiral, Jean-René (1996) « Traduction et communication interculturelle ». Lucette Collin et Burkhard Müller *La pédagogie des rencontres culturelles*, Paris : Anthropos, 89-103.
- Leroy, Sarah (2004) *Le Nom propre en français*. Paris: Editions OPHRYS.
- Luciana, Penteliuc-Cotoșman(2001,) « Între liberalitate și libertate: aspecte ale traducerii in campul literaturii »,162-163, in *Comunicare instituțională și traductologie*, Timișoara, Editura Politehnica, 162-171.
- Lungu-Badea, Georgiana (2005)*Tendințe în cercetarea traductologică*,. Timișoara, Editura Universității de Vest.
- Lungu-Badea, Georgiana (2004)*Teoria culturilor; teoria traducerii (théorie des cultures, théorie de la traduction)*, Timișoara, Editura Universitatea de Vest.
- Lungu-Badea, Georgiana (2012) «Traduire les « effets d'évocation » des cultures: une
- Moles, Abraham A. (1967) *Sociodynamique de la culture*. Paris-La Haye :Mouton et Cie. New York : Routledge.
- Oksaar, Els. (1988) *Kulturretheorie. Ein Beitrag zur Sprachverwendungsforschung*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht,.

Date de soumission : 10-04-2018

Date d'acceptation : 16-05-2018

Robert Jean, Michel (s.d.) « Noms propres et culture partagée ».

Schreiber, Mechael (2007) « Transfert culturel et procédés de traduction : l'exemple des realia ». Dans Lombez et von Kulesa (Éds.) *De la traduction et des transferts culturels*. Paris: L'Harmattan, 185–194

ŠRÁMEK, Rudolf (1999) *Úvod do obecné onomastiky*. Brno: Masarykova univerzita,;

Vaxelaire, J-L (2011)« De Mons à Bergen. De l'intraduisibilité des noms propres. In translationes, nr.3/2011, p.13-28, Université de Vest.

Venuti, Lawrence (1995).*The Translator's Invisibility. A History of Translation*. London and

Venuti, Lawrence (1996) "Translation as social practice: or, the violence of translation", in *Translation perspectives IX*,196

Vermeer, Hans J., Witte, (1990) Heidrun. « Exkurs 3: Kultureme ». *Text context. Beiheft 3, Mögen Sie Zistrosen*. Heidelberg : Julius Groos,135-145

Vinay, J.-P., & Darbelnet, J. (1958) *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Didier.

Wilmet M. (1997) *Grammaire critique du français*, Duculot.

Sitographie :

<http://croire.la-croix.com/>

<http://www.cnrtl.fr/>

www.lespoetes.net/poete